



L'ensemble des Conditions Générales et Particulières Prime sont consultables sur <https://www.amazon.fr/gp/help/customer/display.html?nodeId=G2B9L3YR7LR8J4XP> sont applicables aux clients abonnés SFR ayant souscrit le Service. Dans les Conditions Générales, SFR est le tiers auquel il est fait référence.

CONDITIONS PARTICULIERES APPLICABLES AUX CLIENTS SFR SOUSCRIVANT PRIME

Dernière mise à jour le 03 février 2025.

Les présentes conditions s'appliquent en complément des Conditions Générales de Prime, aux clients SFR s'inscrivant au programme Prime. Pour bénéficier du service Prime après l'avoir souscrit auprès de SFR, vous recevrez un lien permettant d'activer le service après création de votre compte Amazon. Cette étape est indispensable pour pouvoir bénéficier de votre service. L'abonnement au service est mensuel et sans engagement. Il est conclu pour une durée d'un (1) mois à compter de la date d'activation et sera ensuite reconduit tacitement pour des périodes successives d'un (1) mois, sauf dénonciation. En cas de suspension de votre ligne mobile ou fixe de SFR, le service Prime sera automatiquement résilié. Tout mois commencé est dû et n'est pas remboursable.